

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

---

*Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000*

**Séance publique du 23 janvier 2025**

Membres en exercice : 8  
Date de Publicité : 23/01/2025

D/2025-002

Aujourd'hui, Jeudi 23 janvier 2025, à 10 heures 05, s'est réuni au SIVU BORDEAUX-MERIGNAC, 40 avenue de la Gare à Bordeaux et en visio-conférence le comité syndical sous la présidence de :

**Madame Delphine JAMET**

Etaient présents :

*A titre de titulaires :*

*Mesdames BOUVIER, DELUC, DELNESTE, DEMANGE, JAMET et SCHMITT et Monsieur BELPERRON*

*A titre de suppléant :*

*Madame FEYTOUT*

Etaient en visioconférence :

*A titre de titulaire :*

*Mesdames FAHMY*

*A titre de suppléant :*

*Madame JUSTOME*

Etaient excusés :

*Mesdames AMOUROUX, EL KHADIR, KUHN et LE BOULANGER et Messieurs ARFEUILLE et GIRARD*



*SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC*

D-2025/002

**Approbation de l'organigramme et du tableau des effectifs  
SIVU BORDEAUX – MERIGNAC  
Décision - Autorisation**

Madame Delphine JAMET, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

**1. Créations de poste et organigramme**

Dans le cadre de l'Accord de Progrès Social, l'organigramme peut être amené à évoluer de façon à répondre aux nouveaux besoins liés tant à l'adaptation du SIVU aux regards des textes, à des contraintes organisationnelles nouvelles, qu'à l'accroissement du nombre de convives.

Suite au travail visant à fiabiliser et optimiser l'amont de la chaîne de travail une réorganisation du secteur magasin a été envisagée. Il s'agit de scinder les deux aspects du poste de Responsable Magasin qui ne peut assumer, en un temps complet, la charge de travail d'autant que la partie commandes est régie par des temps longs et nécessite de l'anticipation alors que la partie magasin n'est liée qu'à la quotidienneté de l'activité.

Pour cela, une cellule commande est créée directement sous la responsabilité de la Manager d'Exploitation et est composée d'une Responsable commandes et d'un Approvisionneur. L'organisation du magasin n'est, quant à elle, pas modifiée. Cela conduit donc à ouvrir un poste permanent supplémentaire.

**2. Le tableau des effectifs**

Ce tableau, présenté annuellement, reprend les modifications intervenues au cours de l'année et intègre la création d'un poste du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux suite aux modifications de l'organigramme. Si 117 postes sont budgétés, 108 sont pourvus au 1<sup>er</sup> février. Cependant plusieurs stagiairisations et annonces vont continuer à pourvoir les postes.

Les modifications sont liées aux recrutements, départs (retraite, mutation, démission...), Avancements de grade, promotion sociale. L'ensemble de ces modifications et créations sont intégrées dans les prévisions budgétaires du chapitre 012, Charges de personnel et frais assimilés.

Je vous propose donc d'approuver l'organigramme et le tableau des effectifs tels que proposés en annexe étant entendu que ces propositions ont été soumises au Comité Technique.



## LE COMITE SYNDICAL

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu l'article 34 de la loi n° 84-83 du 26 janvier 1984, modifiée par la loi n° 94-1134 du 27 décembre 1994, prévoyant que les emplois des collectivités sont créés par l'organe délibérant ;  
Vu l'avis du comité social territorial du 13 novembre 2024 ;

**Adopte la délibération suivante :**

**Article 1 :**

Approuve l'organigramme et les modifications de postes présentées dans le tableau des effectifs, conformément aux documents annexés à la présente et notamment la création d'un poste du cadre d'emplois des adjoints technique territoriaux.

**Article 2 :**

Décide l'inscription budgétaire liée à ces modifications sur les articles budgétaires correspondant du chapitre 012.

**Article 3 :**

Madame la Présidente est chargée de l'application de la présente délibération et est autorisée à signer tout document afférent à cette affaire.

Voix pour : 8  
Voix contre : 0  
Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux, le 23/01/2025

La Présidente,



Delphine JAMET

# ORGANIGRAMME

**COMITE SYNDICAL**  
Présidente : Delphine JAMET  
Vice-Président : Serge BELPERRON  
Titulaires : Mes DEMANGE, SCHMITT, FAHMY, KUHN et DELUC et M. ARFEUILLE  
Suppléants : Mes LE BOULANGER, JUSTOME, AMOUROUX, EL KHADIR, BOUVIER, DELNESTE et Ms FEYTOUT et GIRARD

**Direction Générale**  
1 Directeur Général des Services

1 Assistante communication

**Pôle Finances - Budget –  
Marchés**

1 Cheffe de pôle

1 Adjoint responsable  
marchés

1 Instructeur de marchés  
publics

1 Assistante de gestion  
budgétaire

**Pôle Ressources Humaines –  
Secrétariat Général**

1 Chef de pôle

1 Adjointe Ressources  
Humaines et Secrétariat  
Général

1 Assistante RH et  
secrétariat général

1 Assistante RH et archivage

1 Assistante RH et  
administration générale

**Pôle Exploitation**

1 Cheffe de pôle  
1 Chargée de projet « Sortir du plastique »

**Service  
Production**

1 Responsable  
de service  
2 Adjoints

1 Responsable  
de secteur

5 Chefs  
d'équipe  
*Dont 1  
opérateur-  
régleur*

36 Opérateurs  
*dont 3  
opérateurs  
régleur, 2  
agents  
d'hygiène et 2  
agents de self*

**Service  
Méthode**

1  
Responsable  
Service  
1 Adjoint

2 Assistants  
techniques

**Cellule  
commandes**

1 Responsable  
Cellule

1 Approvi-  
sionneur

**Service  
Logistique**

1 Responsable  
de Service  
2 Adjoints

2 Responsables  
de secteurs

3 Chefs  
d'équipe  
*Dont 1  
opérateur-  
régleur*

30 Opérateurs  
*dont 2  
opérateurs  
régleurs et 2  
agents  
d'hygiène*

**Pôle Ingénierie –  
Maintenance**

1 Chef de pôle

1 Adjoint responsable  
maintenance

1 Responsable des systèmes  
d'information

5 Opérateurs de maintenance

**Pôle Qualité – Achats**

1 Chef de pôle

1 Adjointe responsable  
sécurité sanitaire des  
aliments

1 Responsable nutrition  
relations clients

1 Acheteuse

1 Assistant qualité

1 Assistante qualité -  
relations clients

1 Assistante commande  
clients

## ORGANIGRAMME

<b>Pôle Exploitation</b> 1 Cheffe de pôle 1 Chargée de projet « Sortir du plastique »						
<b>Service Logistique</b> 1 Responsable de service 1 Adjointe partie administrative 1 Adjoint partie technique		<b>Service Méthode</b> 1 Responsable Service 1 Adjoint		<b>Cellule commandes</b> 1 Responsable Cellule	<b>Service Production</b> 1 Responsable de service 1 Adjointe partie administrative 1 Adjoint partie technique	
<b>Secteur Magasin</b> 1 Responsable de secteur 1 Chef d'équipe opérateur-régleur	<b>Secteur Allotissement Expédition Hygiène</b> 1 Responsable de secteur 2 Chefs d'équipe allotissement expédition	1 Assistant Technique GPAO 1 Assistant Technique Méthode		1 Approvisionneur	<b>Secteur Fabrication</b> 3 Chefs d'équipe Déconditionnement Préparations froides Préparations chaudes <i>dont 1 opérateur régleur</i>	<b>Secteur Conditionnement Self</b> 1 Responsable de secteur 2 Chefs d'équipe Conditionnement
30 Opérateurs logistiques <i>dont 2 Opérateurs régleurs et 2 agents d'hygiène</i>					36 Opérateurs de production <i>dont 3 opérateurs régleurs, 2 agents d'hygiène et 2 agents de self</i>	

## TABLEAU DES EFFECTIFS ET EMPLOIS

Catégorie d'emplois	Nature	Postes autorisés au 01/12/2024	1er février 2025				
			Fermeture	Ouverture	Postes pourvus	Postes vacants en attente nomination	Postes autorisés
Directeur Général des Services EPCI 40 000 à 80 000 habitants	emploi fonctionnel	1			1		1
<b>CATEGORIE A+</b>		<b>1</b>			<b>1</b>		<b>1</b>
<b>Administrateur territorial</b>		1			1		1
Administrateur hors classe	emploi permanent	1			1		1
<b>CATEGORIE A</b>		<b>8</b>			<b>8</b>		<b>8</b>
<b>Attaché territorial</b>		1			1		1
Attaché Principal	emploi permanent	1			1		1
Attaché	emploi permanent						
<b>Ingénieur territorial</b>		5			5		5
Ingénieur principal	emploi permanent	1			1		1
Ingénieur	emploi permanent	4			4		4
<b>Diététicien territorial</b>		1			1		1
Ditéticien de classe normale	emploi permanent	1			1		1
<b>Cadre de santé paramédical</b>		1			1		1
Cadre de santé	emploi permanent	1			1		1
<b>CATEGORIE B</b>		<b>14</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>15</b>
<b>Rédacteur territorial</b>		5			4	1	5
Rédacteur principal 1ère classe	emploi permanent	1			1		1
Rédacteur principal 2ème classe	emploi permanent	3	1		2	1	3
Rédacteur	emploi permanent	1			1		1
<b>Technicien territorial</b>		9	2	1	8	2	10
Technicien principal 1ère classe	emploi permanent	3		1	4		4
Technicien principal 2ème classe	emploi permanent	1			1		1
Technicien	emploi permanent	5	2		3	2	5
<b>CATEGORIE C</b>		<b>86</b>		<b>1</b>	<b>87</b>	<b>6</b>	<b>93</b>
<b>Adjoint administratif territorial</b>		5			5		5
Adjoint administratif principal 1ère classe	emploi permanent	3			3		3
Adjoint administratif principal 2ème classe	emploi permanent	1			1		1
Adjoint administratif	emploi permanent	1			1		1
<b>Agent de maîtrise territorial</b>		12			12		12
Agent de maîtrise principal	emploi permanent	7			7		7
Agent de maîtrise	emploi permanent	5			5		5
<b>Adjoint technique territorial</b>		69		1	70	6	76
Adjoint technique principal de 1ère classe	emploi permanent	18			18		18
Adjoint technique principal de 2ème classe	emploi permanent	15			15		15
Adjoint technique	emploi permanent	36		1	37	6	43
<b>EFFECTIF TOTAL</b>		<b>109</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>108</b>	<b>9</b>	<b>117</b>